

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Applicables à compter du 15/02/2023

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserves, à l'ensemble des ventes de véhicules proposées par la société DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES sur le site internet <http://pro.starterre.fr> (ci-après désigné « le Site ») auprès de tout acheteur ayant la qualité de consommateur en vertu de la législation et de la jurisprudence.

En conséquence, le fait de passer commande d'un véhicule sur le Site emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente figurant sur le Site et dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa commande.

L'acheteur préalablement à sa commande, déclare avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.

DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente. A ce titre, les nouvelles Conditions Générales de Vente seront applicables pour toute future commande confirmée par l'acheteur, après la publication des nouvelles conditions générales de vente. Toute modification des présentes Conditions Générales de Vente ne pourra en aucun cas s'appliquer aux commandes en cours.

IDENTITE DU VENDEUR

Dénomination sociale : DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES

Capital : 10000 Eur

Siège social : 3 SQUARE GABRIEL PERI - 83270 SAINT CYR-SUR-MER

Numéro RCS : 83786700100039

Numéro d'identification à la TVA : FR51837867001

Adresse électronique : danielnouvelauto@gmail.com

Numéro de téléphone : 0663644412

COMMANDE

Caractéristiques du véhicule

L'acheteur peut, préalablement à sa commande, prendre connaissance, sur le Site ou en agence, des caractéristiques essentielles du véhicule qu'il désire commander. Les véhicules que propose DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES sont de deux catégories : véhicules «0 Km » et véhicules d'occasion récents. DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES informe ses clients que les véhicules appartenant à la catégorie « 0 Km » possèdent une première immatriculation et un kilométrage compris entre 0 et 1000 Km. De plus l'acheteur est informé et accepte que les véhicules vendus par DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES sont issus d'une négociation auprès de distributeurs indépendants de la marque du véhicule ou de toutes autres entreprises en France ainsi qu'à l'étranger provoquant une possible modification de l'appellation du véhicule par rapport à la dénomination française.

En l'état actuel de la technique, le rendu des représentations des véhicules proposés à la vente par DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES, notamment en termes de couleurs ou de formes, peut varier d'un poste informatique à un autre ou différer quelque peu de la réalité selon la qualité des accessoires graphiques et de l'écran ou selon la résolution de l'affichage. Ces variations et différences très mineures, seront portées à la connaissance de l'acheteur dès qu'elles seront constatées, permettant ainsi à ce dernier de maintenir ou non la commande ; si elles n'ont pas pu l'être avant la livraison, l'acheteur pourra user de son droit de rétractation. Les frais de retour seront alors pris en charge par DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES.

L'acheteur ayant pris connaissance des véhicules commercialisés par DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES et de leurs caractéristiques, a sous sa seule responsabilité et en fonction de ses besoins tels qu'il les a préalablement déterminés avant toute commande, librement porté son choix sur le véhicule faisant l'objet de sa commande.

Disponibilité

Les offres présentées sur le Site sont valables dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'indisponibilité du véhicule commandé, DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES en informera l'acheteur au plus tôt.

Conformément aux dispositions de l'article Art. L. 216-1 du Code de la Consommation, DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES procédera alors au remboursement des sommes versées par l'acheteur au titre du paiement du véhicule non disponible, ce remboursement devant alors intervenir dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de paiement desdites sommes.

Commande du véhicule

L'acheteur peut procéder sur le Site ou en agence à une demande de devis du ou des véhicules sélectionnés.

Si l'acheteur souhaite passer commande du ou des véhicules, il devra soit passer en agence soit prendre contact par e-mail ou par téléphone afin qu'un bon de commande soit établi.

Si la commande est acceptée, DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES adressera par email un accusé de réception sous forme de bon de commande avec toutes les caractéristiques du devis, ainsi que la date et le lieu de livraison.

La commande est considérée comme définitive après vérification et acceptation par l'acheteur, par retour d'email, du bon de commande envoyé par DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES, et après réception de l'acompte mentionné sur le bon de commande, étant précisé que la commande contient une obligation de paiement. Elle ne peut, à compter de cette date, plus être annulée ni modifiée, sous réserve des dispositions des articles « LIVRAISON DU VÉHICULE » et "RÉTRACTATION" ci-après dans l'hypothèse où la commande est passée par un consommateur.

PRIX

Les prix de vente des véhicules, présentés sur le Site ou en agence, sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Ils tiennent compte de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) applicable au jour de la commande.

Les prix applicables sont ceux mentionnés sur le devis. Toute prestation ou option demandée par l'acheteur ne figurant pas dans le devis fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

Aucun rabais, remise ou ristourne ne sera consenti à l'acheteur.

Les prix sont annoncés hors frais de formalités, hors frais de carte grise (variable selon département) et hors gestion des déchets de pneumatiques (Code de l'environnement Art R543-137 à 152) d'un montant de 6,59€ TTC.

FRAIS DE FORMALITÉS

Ils correspondent à la constitution du dossier complet d'immatriculation, aux formalités administratives effectuées dans le cadre du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV), ainsi qu'à la préparation esthétique du véhicule. Ces frais optionnels sont mentionnés sur le devis.

PAIEMENT DU PRIX

Lors de la confirmation de commande (vente au comptant), l'acheteur s'engage à s'acquitter au profit de DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES d'un acompte de 5 % du prix de vente par tout moyen à sa convenance.

Le solde du prix est payable par chèque de banque certifié lors de la remise du véhicule ou par virement bancaire, lequel devra apparaître sur le compte bancaire de DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES au plus tard, la veille de la prise de livraison du véhicule par le client.

DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la commande et/ou la livraison du véhicule, en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par l'acheteur, ou en cas d'incident de paiement.

Des pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal sont applicables de plein droit aux montants impayés dès notification du rejet de paiement bancaire.

LIVRAISON DU VEHICULE

Modalité de livraison

Le véhicule commandé sera mis à disposition de l'acheteur au lieu et à la date indiquée sur le bon de commande.

En cas de force majeure, le délai convenu sera prolongé, au bénéfice du client comme de DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES, d'une période égale à la durée de l'événement qui a provoqué le retard. Dans ce cas, le véhicule livré sera dans le même état qu'avant la survenance de l'événement justifiant la force majeure.

L'acheteur s'engage à prendre livraison du véhicule commandé, au lieu indiqué sur le bon de commande, dans les 15 jours de la date

de la mise à disposition figurant au recto dudit bon de commande.

Retard de livraison

DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES s'engage à livrer le véhicule au plus tard à la date indiquée au recto du bon de commande.

Conformément à l'article Art. L. 216-2 du Code de la Consommation, l'acheteur peut annuler sa commande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en cas de dépassement de la date de livraison excédant 30 jours et non dû à un cas de force majeure.

La vente est le cas échéant, considérée comme annulée à la réception, par DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES, de la lettre par laquelle l'acheteur l'informe de sa décision, si la livraison n'est pas intervenue entre l'envoi et la réception de cette lettre.

Conformément à l'Art. L. 216-3, toute résiliation donnera lieu à la restitution, de la part de DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES, de l'acompte et de toutes sommes versés par l'acheteur, dans un délai maximum de 14 jours à compter de la résiliation, selon un mode de paiement identique à l'Acheteur, sauf accord de ce dernier.

En cas de force majeure, la livraison du véhicule sera reportée à la date où l'événement de force majeure aura cessé, sans que la responsabilité du Vendeur ne puisse être engagée à ce titre et que l'Acheteur puisse demander une quelconque indemnité.

Si l'événement de force majeure entraîne un retard de livraison supérieur à 45 jours, chacune des parties aura la faculté de résilier la commande en cours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES remboursera dans ce cas l'acompte et toutes sommes versés par l'acheteur dans un délai maximum de 30 jours à compter de la résiliation, selon un mode de paiement identique à l'acheteur, sauf accord de ce dernier. L'acheteur ne pourra alors réclamer à DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES aucune indemnité quelconque à ce titre.

DROIT DE RETRACTATION

Conformément à la législation en vigueur en matière de vente à distance, l'acheteur ayant la qualité de consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour.

Le délai mentionné à l'alinéa précédent court à compter de la réception pour les biens (la prise de possession, physiquement, du véhicule, par l'acheteur lui-même ou par un tiers désigné par lui, autre que le transporteur) ou de l'acceptation de l'offre pour les prestations de services. Lorsque le délai de quatorze (14) jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES accusera réception de la rétractation dans les meilleurs délais par tout moyen à sa convenance.

Lorsque le droit de rétractation est exercé, DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES est tenu de rembourser l'acheteur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé. Au-delà, la somme due est, de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur. Ce remboursement s'effectue par un moyen de paiement identique à celui de l'acheteur sauf accord avec ce dernier. Le délai de remboursement peut cependant être prorogé jusqu'à la restitution du véhicule à DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES.

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord de l'acheteur, avant la fin du délai de rétractation

Lors de la rétractation, l'acheteur pourra utiliser le formulaire de rétractation mis à sa disposition par le Vendeur, ou une lettre recommandée avec avis de réception ou tout support formel dénonçant la commande sans ambiguïté et, en parallèle, il devra procéder à la restitution du véhicule dans les meilleurs délais.

L'acheteur devra en outre exercer son droit de rétractation par écrit à l'aide du formulaire ci-dessous ou par tout autre moyen.

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES RUE ALEXANDRE DUMAS PERE PARKING MULTIFLEURS - 83270 SAINT CYR-SUR-MER - danielnouvelauto@gmail.com

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Facture n° :

Nom du (des) consommateur(s):

Adresse du (des) consommateur(s):

Signature du (des) consommateur(s): (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(**) Rayez la mention inutile*

L'exercice du droit de rétractation implique la restitution du véhicule dans les meilleurs délais et dans les conditions suivantes :

- -le kilométrage parcouru depuis la date de livraison n'excède pas 150 kilomètres,
- -le véhicule n'a pas été endommagé et/ou accidenté,
- -le véhicule est restitué dans son état d'origine au siège social de DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES tel qu'indiqué au premier paragraphe des présentes Conditions Générales de Vente,
- -l'ensemble des documents, notamment légaux, accompagnant le véhicule sont restitués. (Certificat d'immatriculation, certificat de cession au bénéfice de DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES, carnet de garantie, carte SD).

La restitution du véhicule conditionne le remboursement de l'acheteur par le Vendeur et dans le cas où le véhicule restitué ne remplirait pas les conditions ci-dessus, DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES pourra effectuer une décote en proportion des frais engagés du fait du non-respect des conditions ci-dessus.

GARANTIES

Garantie de conformité Il appartient à l'acheteur de vérifier le bon état des véhicules au moment de la livraison. Cette vérification doit notamment porter sur la qualité, les caractéristiques, les quantités et les références des véhicules ainsi que leur conformité à la commande.

Les acheteurs ayant la qualité de consommateurs disposent d'une garantie légale de conformité (article L.217-1 et s. Code de la consommation) qui se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

L'acheteur peut alors choisir entre la réparation et le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coûts prévues par l'article L.217-9 du code de la consommation. L'acheteur est également dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 2 ans (pour les véhicules 0km) suivants la délivrance du bien et selon lesquelles la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie. Pour l'achat d'un véhicule d'occasion, la garantie légale de conformité est de 6 mois à partir de l'achat.

Garantie des vices cachés

Les acheteurs disposent d'une garantie légale contre les vices cachés (prévue aux articles 1641 à 1648 du Code civil) qui se prescrit par deux ans à compter de la découverte du vice.

Tous les acheteurs ont droit à une garantie de sécurité (article 1386-1 et s. du Code civil).

Garantie constructeur

Les véhicules livrés par DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES possèdent une garantie Européenne du constructeur conformément à la réglementation (Règlement CE n° 1400/2002). Cette garantie est assurée par tous les établissements représentant la marque du véhicule en France ainsi que dans les autres pays membres de l'Union Européenne. En cas de mauvais usage ou de non-respect par l'acheteur des instructions du constructeur dans l'application de la garantie, le Client ne pourra pas prétendre à un recours contre la société DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES.

Garantie contractuelle minimale

Le véhicule acheté sur le Site par l'acheteur bénéficie d'une garantie contractuelle minimale, pièces et main-d'œuvre, de 3 mois extensible à 12 mois sur les organes de sécurité, tels que définis à l'article « Contrôle de sécurité » ci-après, à l'exception des pneumatiques.

Garantie contractuelle complémentaire

Si le véhicule bénéficie d'une garantie contractuelle complémentaire, celle-ci est mentionnée sur le devis et ses conditions sont précisées dans le carnet de garantie remis à l'acheteur lors de la livraison du véhicule.

RESPONSABILITE DE L'ACHETEUR

Conformément à l'Art. L. 216-4, dès la livraison du véhicule, l'acheteur prend à sa charge tous risques de perte, de vol et de détérioration. Il s'engage à ne pas circuler sans avoir au préalable fait établir la nouvelle carte grise à son nom, et avoir souscrit une police d'assurance garantissant notamment sa responsabilité civile automobile pour le minimum légal.

CONTRÔLE TECHNIQUE OBLIGATOIRE

Dans le cas où la réglementation l'impose, DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES remet à l'acheteur le certificat attestant que le véhicule d'occasion a subi le contrôle technique dans les délais prescrits, ainsi que le rapport correspondant.

CONTRÔLE DE SECURITE

DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES s'engage, vis-à-vis de l'acheteur, à effectuer un contrôle de sécurité portant sur les organes dont la défektivité risquerait de provoquer des accidents. Les vérifications et, s'il y a lieu les remises en état concernent les amortisseurs et les organes de suspension, les organes de direction, le système de freinage, les pneumatiques. D'une manière générale, DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES devra contrôler et s'assurer de la conformité du véhicule aux prescriptions du Code de la Route.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations et données personnelles qui sont demandées à l'acheteur sont nécessaires au traitement de sa demande et sont destinées à un usage interne par DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations personnelles le concernant. L'Acheteur devra pour cela en faire la demande à DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES à l'adresse indiquée : danielnouvelauto@gmail.com

En fonction des choix émis lors de la création ou la consultation de son compte, l'acheteur sera susceptible de recevoir des offres de DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES. Si l'acheteur ne souhaite plus recevoir ces offres, il pourra à tout moment en faire la demande en adressant un courrier à l'adresse indiquée.

Conformément à l'article L. 223-2 du Code de la consommation, le client est informé qu'il peut refuser d'être contacté par téléphone en s'inscrivant sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site <https://conso.bloctel.fr/>.

CONTACT ET SERVICE CLIENTELE

Toute communication ou demande de renseignement doit être adressée, selon le cas, aux services suivants :

- pour suivre l'expédition de la commande, l'acheteur pourra contacter le service commercial au numéro suivant : 0663644412
- pour exercer son droit de rétractation, l'acheteur devra adresser sa demande au service de la direction à l'adresse suivante : 3 SQUARE GABRIEL PERI - 83270 SAINT CYR-SUR-MER
- après la livraison, pour ce qui concerne la garantie du véhicule, et pour toute réclamation l'acheteur devra contacter le service clientèle du constructeur, ou le service après-vente de la société DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES au numéro suivant : 0663644412

RESERVE DE PROPRIETE

Le véhicule ne devient la propriété de l'acheteur qu'après complet paiement du prix et des accessoires. Cette clause de réserve de propriété a été portée à la connaissance de l'acheteur lors de la signature de la commande et par conséquent, avant la livraison du véhicule. En cas d'incident de paiement qui interviendrait après la livraison du véhicule, et portant sur tout ou partie du prix, DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES pourra alors le faire saisir en tout lieu et par tout moyen à sa convenance.

DROIT APPLICABLE - LITIGES

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de ventes, ainsi que les opérations d'achat et de vente qui y sont visées sont soumises à la loi française.

Tous les litiges auxquels les commandes passées sur le Site pourraient donner lieu seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de réclamation, le client consommateur doit dans un premier temps s'adresser à DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES.

En second recours, il peut s'adresser à un médiateur dont la liste est consultable à cette adresse :

<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/mediateurs-references>

DANIEL NOUVEL AUTOMOBILES vous informe de l'existence de la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges, destinée à recueillir les éventuelles réclamations issues d'un achat en ligne des consommateurs européens et de les transmettre aux médiateurs nationaux compétents : Cette plate-forme est accessible l'adresse :

<http://ec.europa.eu/consumers/odr/>